

Interpellation présentée par le député :
M. Eric Leyvraz

Date de dépôt : 17 décembre 2009

Interpellation urgente écrite

Pourquoi la République oublie-t-elle ses lauréats de l'Institut suisse de Rome ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

La Confédération possède à Rome une des plus belles villas – palaces de la Ville. Pro che de Via Veneto, cette demeure prestigieuse, entourée d'un jardin magnifique, est flanquée d'une tour dont la terrasse sommitale offre une vue à couper le souffle sur la Ville éternelle et représente le deuxième point le plus haut de la cité après le dôme de Saint – Pierre ! On peut voir à 500 m la Villa Médicis qui reçoit des artistes français.

Notre villa est le siège d'une fondation et l'Institut suisse de Rome accueille des étudiants sévèrement sélectionnés qui poursuivent pendant une année des recherches dans différents secteurs artistiques, historiques ou scientifiques, après leur master ou pour un doctorat. Les demandes sont très nombreuses et les élus au maximum une quinzaine ! Mené de main de maître par le Dr Riedweg de l'Université de Zürich, l'Institut est également bien connu et apprécié pour ses multiples activités, conférences et expositions ouvertes au public. La culture suisse est ici largement mise en valeur et profite de cette vitrine unique au monde. Les échanges avec l'Institut français et les cinq fondations allemandes sont fructueux.

La Confédération loge les élus qui ont aussi la possibilité de se nourrir sur place. Pour leur permettre de se consacrer totalement à leurs études et de profiter au mieux de leur séjour, les cantons accordent à leurs ressortissants une aide qui va de 500 à 1000 CHF par mois, sauf un canton : Genève !

Fait exceptionnel cette année 2009, ce ne sont pas moins de cinq genevois qui sont hébergés à Rome. C'est une image de fierté pour notre République qui démontre la valeur des enseignements de son université et de ses écoles spécialisées.

Sur les cinq, un chercheur reçoit une bourse du Fond national (de même que ses autres collègues suisses), mais nos quatre artistes genevois ne touchent rien, contrairement aux ressortissants des autres cantons aidés par leurs autorités. Cela crée une situation de double inégalité par rapport à leur collègue genevois et par rapport à leurs collègues confédérés. Nos artistes méritent aussi de pouvoir travailler l'esprit tranquille sans soucis financiers.

Pour ces raisons, je me permets de demander au Conseil d'Etat de porter un œil bienveillant sur ce problème de très faible incidence financière (de 0 à ce maximum 2009 de 20000 à 40000 CHF), car le rapport coût – rendement de cette aide paraît évident.

Il en va de l'image de Genève et de la reconnaissance de l'excellence de nos candidats admis par cet Institut admirable.

En vous remerciant, Messieurs les Conseillers d'Etat, de l'attention que vous voudrez bien porter à cette IUE, je vous envoie mes respectueuses salutations.